

Troubles envahissants du développement

Définition du trouble

Les troubles envahissants du développement (TED), dont le plus connu est l'autisme, se manifestent généralement durant les trois premières années de l'enfance, peu importe le milieu social ou l'origine ethnique. Ils sont caractérisés par des atteintes importantes dans trois aspects du développement : les interactions sociales, la communication verbale et non verbale et les intérêts et comportements qui présentent un caractère restreint, répétitif ou stéréotypé. Les personnes atteintes d'un TED forment un groupe hétérogène tant par la présence ou l'absence des manifestations et leur degré que par la présence ou l'absence de troubles associés comme la déficience intellectuelle ou physique, la dysphasie, l'épilepsie ou les problèmes de comportement (définition de la FQATED).

Cinq troubles envahissants du développement selon le DSM-IV

- Autisme
- Syndrome d'Asperger
- TED non spécifié
- Syndrome de Rett*
- Désordre désintégratif de l'enfance*

**Syndromes associés à une déficience intellectuelle.*

Les manifestations

Altération des interactions sociales

- Difficulté à interpréter les indices sociaux
- Réaction non conventionnelle aux émotions des autres
- Manque de compréhension des relations humaines, des règles et des conventions sociales

Altération de la communication

- Difficulté à comprendre le non-verbal dans une conversation
- Difficulté à distinguer l'information pertinente de la non pertinente
- Difficulté à saisir les consignes de groupe
- Parle toujours des mêmes sujets

Comportements et intérêts restreints, répétitifs ou stéréotypés

- Réactions sensorielles inhabituelles présentes (hyper ou hyposensibilité)
- Réaction marquée d'anxiété face aux difficultés et à l'échec
- Troubles du sommeil et de l'alimentation

Les impacts possibles sur les apprentissages scolaires

Les impacts peuvent être assez variés dépendamment du degré de sévérité du trouble, des mesures d'adaptation précoces mises en place et de l'interaction de plusieurs facteurs personnels, familiaux et scolaires. Par contre, étant donné les bonnes capacités d'acquisition des connaissances, plusieurs élèves n'ayant pas de déficience intellectuelle réussissent à poursuivre un parcours scolaire régulier. Ce sont les relations sociales qui posent le plus de difficulté à l'élève ayant un TED en milieu scolaire.

Les services offerts

En classe régulière

L'élève peut avoir droit à des adaptations (exemple : ajustement du temps pour effectuer un examen).

Les intervenants des services complémentaires de chaque école (orthophonie, orthopédagogie, éducation spécialisée, psychologie) sont disponibles pour soutenir l'enseignant ou encore intervenir directement auprès de l'élève selon les besoins identifiés dans son plan d'intervention.

Classe-ressource (au primaire) et classe de cheminement particulier (au secondaire)

Dans ces groupes, les enseignants en adaptation scolaire détiennent des compétences particulières pour mettre en place des adaptations et modifications qui répondent aux besoins des enfants ayant des difficultés importantes d'apprentissage. Le soutien à l'enseignement est aussi disponible de la part des services complémentaires de l'école.

Classe spécialisée pour les troubles envahissants du développement

Dans ces classes, les enseignants en adaptation scolaire développent des interventions spécialisées pour ces élèves. L'équipe des services complémentaires (psychologie, éducation spécialisée, etc.) intervient en soutien à l'enseignant et en aide directe à l'élève.

École spécialisée pour les troubles envahissants du développement avec déficience intellectuelle importante

Lorsqu'un élève a un trouble envahissant du développement associé à une déficience intellectuelle importante, il peut être orienté vers une école spécialisée s'il a besoin d'un environnement et d'un programme de formation adaptés.

Les parcours scolaires possibles

PRIMAIRE

Pour l'élève nécessitant des mesures d'adaptation qui lui permettent d'atteindre les exigences du Programme de formation, il est possible de suivre un **parcours scolaire régulier** avec du soutien ou de l'aide directe des services complémentaires.

Pour l'élève ayant un TED qui présente des difficultés importantes d'apprentissage ou d'adaptation, il est possible, selon les besoins identifiés, d'être orienté vers des **classes spécialisées pour les troubles envahissants du développement** suite à une recommandation inscrite au plan d'intervention. Dans ce cas, la poursuite des attentes du Programme de formation s'avère plus ardue et des modifications importantes sont inévitables et doivent être inscrites aussi au plan d'intervention.

SECONDAIRE

Au secondaire, certains élèves ayant un TED peuvent poursuivre un **cheminement régulier** avec ou sans adaptation en continuité avec les mesures mises en place au primaire, inscrites au plan d'intervention et avec l'aide du personnel des services complémentaires.

Dans le cas d'un élève pour lequel des mesures très importantes d'adaptation et même des modifications inscrites au plan d'intervention ont été nécessaires tout au long de son parcours scolaire, l'orientation vers des classes de **cheminement particulier** peut être priorisée lors du plan d'intervention, lorsqu'il y a un retard important.

Il est également possible, selon les besoins identifiés, de poursuivre en classe spécialisée pour les **troubles envahissants du développement** suite à une recommandation lors du plan d'intervention. Dans ce cas, la poursuite des attentes du Programme de formation s'avère plus ardue et des modifications importantes sont présentes et doivent aussi être inscrites au plan d'intervention.

(L'élève qui a un trouble envahissant du développement associé à une déficience intellectuelle importante a un programme de formation adapté.)

Pour en connaître davantage sur les parcours scolaires du 3^e secondaire à 15 ans, voir l'onglet « Parcours scolaire ».

Les organismes en soutien

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement

FQATED

www.autisme.qc.ca

514 270-7386

Société de l'autisme et des troubles envahissants du développement de l'Estrie (SATEDE)

2350, de Rouville

Sherbrooke (Qc)

J1J 1X8

819 823-6610

